



Pôle-relais
Zones Humides



TOUR DU VALAT



ESPACES
NATURELS
DE FRANCE



OFFICE DE
L'ENVIRONNEMENT
DE LA CORSE



agence de l'eau



Ministère
de l'Énergie, du Développement
durable, des Transports
et du Logement



la Région
Languedoc
Roussillon

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



Département
Hérault
Conseil Général

APPEL A PROJETS

JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE 2011

En Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse

« Le voyage du patrimoine »

Les 17 et 18 septembre 2011

« Voyage au fil d'étangs : Découverte des sites lagunaires en Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse »

Le thème de l'année des Journées Européennes du Patrimoine édition 2011 :

(D'après le communiqué du 30 mars 2011 du Ministère de la Culture et de la Communication)

http://www.pole-lagunes.org/ftp/LettreLagunes/2011/LL_avril2011/Theme_JEP2011.pdf

Le « voyage du patrimoine » est une invitation à un périple dans le temps comme dans l'espace. Reflet de mutations, de métissages et d'emprunts successifs, support de création, le patrimoine a toujours été « en mouvement ». Parler du voyage du patrimoine, c'est aussi faire état de sa modernité en (dé)montrant qu'il est en perpétuelle actualisation, dans un mouvement continu d'ouverture et d'échange.

A l'occasion de cette 28^e édition des Journées européennes du patrimoine, le thème du « voyage du patrimoine » a pour objectif de révéler une dimension souvent mésestimée : l'extraordinaire vitalité d'un patrimoine national qui s'est toujours constitué grâce aux circulations des œuvres et des artistes, aux contacts entre des courants et des cultures esthétiques différentes, aux influences qui ont permis de faire se croiser les regards et d'inventer de nouvelles formes.

Description du projet à l'échelle interrégionale et adapté aux sites lagunaires de la côte méditerranéenne française :

Afin de poursuivre la dynamique initiée à l'occasion des éditions 2008 & 2009 d'Escales à Lattara (depuis 2010 l'association Acanthe organise l'évènementiel sur le site de Lattes), le Pôle relais lagunes méditerranéennes (cf. annexe), porté par la Tour du Valat en collaboration avec le Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon (CEN L-R) et l'Office de l'Environnement de la Corse, se mobilise à nouveau cette année pour les Journées européennes du patrimoine.

Le Pôle relais lagunes méditerranéennes se propose de coordonner et soutenir des **manifestations sur le thème du voyage qui a forgé les hommes, les cultures, les paysages et les usages sur les sites lagunaires français de Méditerranée.**

La richesse du thème du voyage du patrimoine permet d'envisager des thématiques variées, propices à l'ouverture des horizons et à la diversification des animations sur la notion de patrimoine lagunaire en mouvement.

Par exemple, la référence au voyage peut nous faire traverser toutes les époques, les grands sites lagunaires qui sont étroitement liés, au cours de l'histoire, aux voyageurs et chemins du patrimoine :

⇒ **Les voyageurs du patrimoine**

Les architectes, artistes, artisans ou conservateurs qui ont marqué de leur empreinte les sites et les monuments sont souvent eux-mêmes de grands voyageurs. Leurs périples ont souvent enrichi l'histoire locale et le patrimoine régional, tout comme l'accueil d'étrangers qui ont apporté ou importé leurs visions et leurs techniques.

Certains corps de métier ont également participé à la diffusion d'un savoir-faire qui a marqué le paysage et les usages sur les sites lagunaires français.

⇒ **Les chemins du patrimoine et le patrimoine des transports**

Le « voyage du patrimoine » induit des déclinaisons naturelles comme celle des voies, réseaux et carrefours culturels majeurs qui ont favorisé la mobilité des hommes et des courants artistiques : le Rhône et son delta, les routes maritimes, le Canal du Midi, le canal du Rhône à Sète...

Par ailleurs, le voyage du patrimoine peut s'étendre jusqu'au patrimoine du voyage mettant en avant le patrimoine maritime. Les vestiges des anciens ports lagunaires du littoral sont à même d'être mobilisés et valorisés lors de cette édition.

L'archéologie constitue, de la même manière, un révélateur fondamental des chemins d'échanges disparus : Voie Domitienne, villes de Marseille ou Arles.

L'objectif de cet appel à projet est de valoriser l'histoire des espaces lagunaires en y intégrant la notion de voyage qui a marqué ces milieux dans les régions Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse à travers l'ensemble des caractéristiques culturelles, scientifiques, artistiques et environnementales qui composent ces espaces (archéologie, nature, paysage, art, histoire...).

Il s'agit donc à travers ces journées de mettre en évidence l'évolution des sites lagunaires et la transformation du littoral méditerranéen français au cours de l'histoire, ainsi que les savoir-faire et les usages associés à ces lagunes qui ont évolué au fil du temps.

Nous invitons donc les organismes intervenants dans la gestion des lagunes, les musées archéologiques, archéologues sur les sites en Méditerranée, historiens, géologues, associations d'éducation à l'environnement et associations de sensibilisation au patrimoine culturel, à participer à cette manifestation :

**EN PROPOSANT SUR VOTRE SITE DES ACTIONS THEMATIQUES
SUR LE VOYAGE DU PATRIMOINE EN RELATION AVEC LES LAGUNES :**

- des **visites de sites**
- des **sorties natures**
- des **ateliers pédagogiques**
- des **expositions**
- des **conférences**
- des **actions culturelles** (contes, théâtre, projections de films,...)...

En répondant à cet appel à projets, **vos animations pourront ainsi être intégrées au programme interrégional** ¹qui sera diffusé sous forme de dépliant par le Pôle relais lagunes méditerranéennes (plusieurs exemplaires vous seront envoyés), ainsi que dans un encart dans les programmes régionaux des Journées du Patrimoine diffusés par les DRAC sous réserve de la bonne concordance d'échéanciers.

Pour que vos actions puissent être intégrées à ces programmes, et puissent éventuellement bénéficier d'un appui financier du Pôle lagunes², nous vous demandons de bien vouloir nous **renvoyer le fichier Excel ci-joint par voie électronique dûment rempli**

AVANT LE 10 JUIN 2011.

¹http://www.pole-lagunes.org/ftp/JEP2010/JEP_2010_programme_light.pdf

²Il s'agit d'un appui financier du Pôle relais lagunes méditerranéennes, et non d'un financement en tant que tel, mis en œuvre dans la limite des moyens financiers disponibles et en fonction de la pertinence des animations proposées par rapport au thème de cet appel à projet.

Critères de sélection des projets :

► Les animations proposées devront impérativement intégrer la **composante milieu naturel** pour répondre à l'appel à projet.

1) Projet en adéquation avec le thème et l'esprit des journées européennes du patrimoine 2011 intégré aux lagunes et concourant à valoriser les grandes lignes de l'histoire des lagunes tant sur leur mutations sociales que paysagères :

Il s'agit de nous concentrer sur les écosystèmes lagunaires, sur les actions humaines qui ont façonné leur visage ou qui ont eu un impact sur leur biodiversité et leurs usages. A retenir également la valorisation des grands moments historiques qui ont marqué ces paysages lagunaires et surtout sur ce que nous pouvons faire pour préserver ces milieux et les traces de leur histoire.

2) Projet intégrant les problématiques, l'actualité et les politiques du territoire concerné et impliquant les acteurs de l'histoire qui ont gravité autour de ce thème :

La priorité sera donnée aux actions réalisées en partenariat ou sous couvert des structures de gestion locale. Les rapprochements entre acteurs intervenant dans le domaine du patrimoine culturel et ceux dans le domaine du patrimoine naturel seront également privilégiés.

3) Projet permettant d'évoquer les zones humides via des disciplines ou entrées originales :

Cet appel à projets permet de couvrir les disciplines naturalistes, sociales ou encore artistiques et propose une diversité dans le choix des manifestations : conférences, ateliers pédagogiques, contes, peinture, art plastique, cinéma, musique, théâtre, cuisine, etc.

« Coup de pouce » financier :

En cas de demande de soutien financier pour l'organisation d'une animation, vous pouvez nous faire parvenir le détail du budget sur papier libre (version électronique). Le Pôle relais lagunes méditerranéennes privilégiera plutôt le soutien financier de structures associatives par rapport aux structures de type collectivité.

Le financement de l'action se fera par le CEN L-R, suite à l'établissement de bons de commande, et présentation de facture. Le financement des prestations est conditionné à l'obtention des subventions pour les Journées Européennes du Patrimoine 2011 par le CEN L-R dans le cadre du programme Pôle lagunes.

Bilan :

Pour constituer le bilan interrégional de ces journées à la suite de leur réalisation, nous vous demandons de vous engager à nous faire parvenir les éléments suivants sous forme numérique: un descriptif succinct des animations, le nombre de participants, des photos en précisant le lieu de prise de la photo, la légende éventuelle et le crédit photo, les visuels des outils éventuellement développés. Ces éléments seront attendus avant la mi-octobre 2011.

Contact :

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

Sonia BERTRAND - Chargée de projets au CEN L-R

Projet Pôle relais lagunes méditerranéennes

Tél. 04 67 02 21 28 / Mél. pole.lagunes.lr@cenlr.org



LE POLE RELAIS LAGUNES MEDITERRANEENNES

Un Plan d'Actions en faveur des zones humides

Suite à la mission d'évaluation des politiques publiques en matière de zones humides, le Préfet Bernard en a mis en évidence la perte de la moitié des zones humides depuis 1960, notamment du fait des incohérences des différentes législations et aides publiques de l'Etat. Ne représentant plus que 3 % du territoire métropolitain, la France décide d'adopter en 1995 un Plan National d'Action en faveur des Zones Humides (PNAZH) afin de sauvegarder et de reconquérir les zones humides qui ont un rôle majeur dans l'économie et la biodiversité du pays.

Après un Programme National de Recherche sur les Zones Humides (PNRZH) qui a permis de mieux comprendre le rôle, la fonction et les valeurs de ces milieux et la mise en place d'un Observatoire National des Zones Humides (ONZH), le bilan réalisé en 2000 fait état d'avancées significatives au niveau national avec cependant un manque de relais au niveau local.

Le besoin de relayer l'action au niveau local

De ce besoin de susciter et d'accompagner d'avantage les initiatives locales en faveur de la gestion durable des zones humides est née en 2001 l'idée des Pôles relais « zones humides ».

Aujourd'hui les quatre pôles relais, regroupant les grands types de zones humides rencontrées en France métropolitaine (Marais Atlantiques, Manche et Mer du Nord ; Mares, Zones Humides Intérieures et Vallée alluviale ; Tourbières et Lagunes méditerranéennes), ont pour mission de relayer et démultiplier le Plan National d'Action vers les gestionnaires de terrain.

Le Pôle relais lagunes méditerranéennes, coordonné par la Tour du Valat, s'appuie sur le Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon (CEN L-R) et l'Office de l'Environnement de la Corse afin d'être bien représenté en Région et de créer des liens privilégiés avec les acteurs locaux (élus, gestionnaires, socioprofessionnels). Ayant pour objectifs d'assurer un lien entre le niveau local et national, de faciliter la circulation des informations, la mise en réseau des acteurs ou le conseil aux maîtres d'ouvrage, l'équipe du Pôle relais lagunes méditerranéennes met à votre disposition de nombreux outils (site Internet, bases de données bibliographiques, lettres électroniques, programmes de formation...) et reste disponible pour répondre à vos attentes et besoins.

Site web : <http://www.pole-lagunes.org>